

# Décision par absence d'objection

Durée : selon les enjeux de la décision et le nombre de personnes

PRÉPARATION :

PAS D'AMÉNAGEMENT SPÉCIFIQUE : Cercle max 15 personnes

Déroulé :

Une proposition est préparée par une personne ou un groupe. Elle est présentée et argumentée.

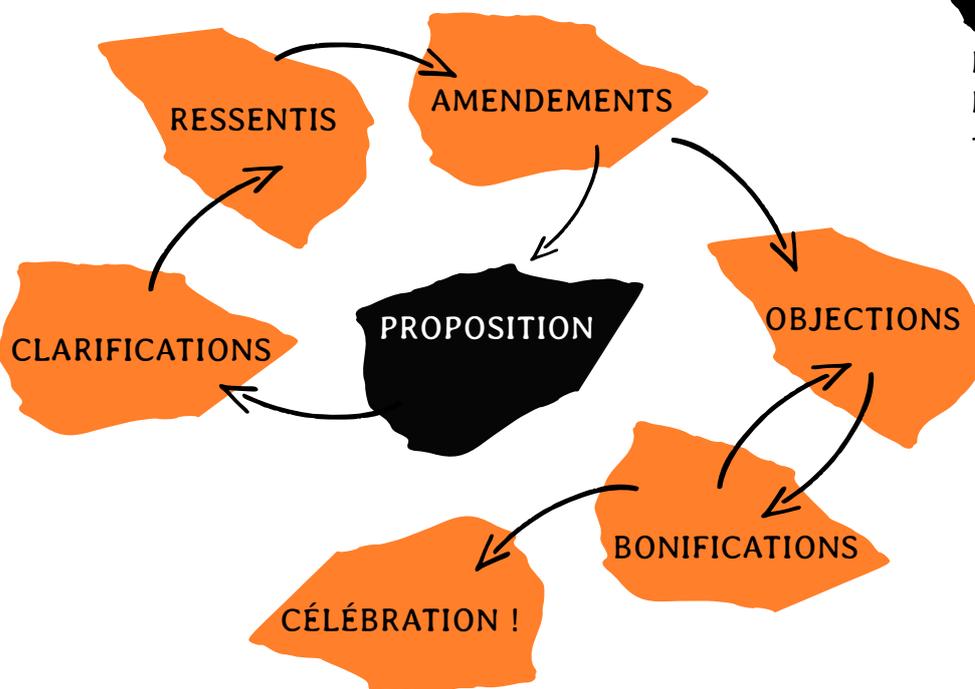
Suite à la présentation on effectue un premier tour de questions de clarification. Chacun.e peut poser des questions pour mieux comprendre.

S'en suit un tour de "ressenti" où chacun.e exprime ce que la perspective de l'adoption de cette proposition lui fait.

Enfin, en prenant en compte tout ce qui a été dit dans les tours précédents, chacun.e peut exprimer des propositions d'amendements

## À QUOI ÇA SERT ?

- à prendre une décision collectivement
- à permettre à chacun.e d'exprimer ses limites
- à ce que ce qui a été décidé convienne à tou.te.s
- et ait le maximum de chance d'être co-porté ensuite



La proposition est revue en prenant en compte les propositions d'amendements. -> clarifier, enrichir, retirer

Arrive alors le cœur du processus : des allers-retours entre objections et bonifications.

Une fois qu'il n'y a plus d'objection, c'est que la proposition a suffisamment été améliorée, le collectif peut donc l'adopter et célébrer la décision !

Il est possible de définir une ou des personnes qui "proposent" : la première proposition et son adaptation en fonction des amendements et des bonifications.

## Une "objection", qu'est-ce que c'est ?

Une objection, c'est l'expression d'une LIMITE, d'une opposition forte.  
Cela signifie "Je ne peux pas vivre avec".  
À ne pas confondre avec "Je ne suis pas d'accord" !

En effet, cet exercice est la recherche d'une proposition avec laquelle tout le monde puisse vivre. Elle sera nécessairement différente de ce que chacun.e avait en tête puisqu'elle est retravaillée collectivement.

Pour pouvoir "bonifier" la proposition, mieux vaut

- chercher le **besoin** de la personne qui a émis une objection pour y répondre
- que **tout le collectif** puisse proposer des solutions / adaptations
- que l'objection n'ait pas été une autre **proposition déguisée**
- que l'objection soit **argumentée**, illustrée

Si l'objection est bloquante,  
il faut reconstruire une proposition.  
Retour à la case départ !

"L'absence d'objection" est une sorte de "culture" à développer dans un collectif.  
apprendre à s'opposer quand "on ne peut pas vivre avec " plutôt que lorsque l'on est "pas d'accord" permet de faciliter la prise de décision.

## COMMENT LE RATER ?

En ne prenant pas le temps nécessaire

En ne respectant pas les tours  
et donc en laissant les personnes  
dominantes monopoliser la parole

En ne rendant pas visibles  
les modifications apportées  
à la proposition initiale

## VARIANTE :

Il est possible de mettre en place l'ensemble des tours, dans un processus complet et systématique. Pour une décision importante, implicate pour un ensemble de personne.

Mais on peut aussi prendre l'habitude lorsque quelque chose doit être acté de faire simplement un tour d'objections et de tenter de "bonifier" pour lever les objections.



## D'OÙ ÇA VIENT ?

Nous nous nourrissons des méthodes employées par d'autres. La décision "sociocratique", "par absence de décision" ou "au consentement" en font partie.  
On l'utilise parfois dans les formations et accompagnements qu'on anime.